

Certificat de Spécialisation *Conduite d'un élevage bovin viande*

Formation **continue** en **présentiel** (niveau 4)

Durée : de 10 mois à 12 mois

Vous conduisez l'alimentation, le pâturage, surveillez, soignez, et manipuler des animaux. Vous conduisez la reproduction et choisissez des reproducteurs. Vous conduisez les vêlages et gérez techniquement et économiquement l'atelier bovin viande.

La formation : en novembre

Le Certificat de Spécialisation « Conduite d'un élevage bovin viande » se déroulera de **novembre 2023 à octobre 2024** comprenant :

- 12 semaines en centre (420h) et 2 semaines facultatives ;
- 31 semaines minimum en entreprise sur une exploitation de production bovin viande (1 085 heures minimum).
- 5 semaines de congés payés maximum par année.
- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention.

La formation s'adresse à des demandeurs(es) d'emploi, des salarié(e)s en contrat de professionnalisation, en reconversion, en évolution professionnelle ou en activité.

Les prérequis - public

Le/La candidat(e) doit remplir à l'entrée en formation une des 3 conditions

- Un des diplômes
Brevet Pro du secteur production agricole
Bac Pro du secteur production agricole
BTS agricole du secteur en production agricole.
- Une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec la formation.
- Une décision dérogatoire (trois années d'activité professionnelle dans un autre secteur ou d'un autre diplôme).

Les conditions d'admission

- . Contact par mail ou téléphone
- . Inscription sur Parcoursup
- . Remplir un dossier de candidature
- . Remplir la fiche d'engagement
- . Réaliser des tests de positionnement et un entretien avec l'équipe pédagogique
- . Signer un contrat de professionnalisation.
- . Aucun frais supplémentaire
- . Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

La rémunération

Connectez-vous aux sites : www.alternance.emploi.gouv.fr
cliquez sur l'onglet Alternant ou Employeur, pour accéder à une simulation d'aides.

Calcul du salaire minimum en contrat de professionnalisation :

Niveau de formation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
Diplôme inférieur au bac ou de niveau IV	55% du Smic	70% du Smic	100% du Smic (ou 85% du SMC)
Diplôme supérieur ou égal au Bac	65% du Smic	80% du Smic	

Architecture de la formation

UC1 : Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin viande :

- Planification du travail
- Choix des reproducteurs
- Choix des réformes
- Organisation du pâturage
- Gestion sanitaire du troupeau.

UC2 : Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin viande :

- Alimentation des veaux à l'engraissement
- Évaluation de l'état d'engraissement des animaux
- Changement de parcelle d'un lot d'animaux
- Surveillance, aide et soins au veau et à la vache à la mise-bas
- Détermination du stade de gestation
- Réalisation d'une intervention préventive ou curative dans un lot d'animaux.

UC3 : Réaliser les opérations à la transformation de la viande (optionnelle) :

- Organisation de l'atelier de transformation
- Réalisation des opérations nécessaires à la (aux) transformation(s) du produit
- Mise en œuvre d'un procédé de transformation de la viande

Pédagogie

Au cours de cette formation des cours théoriques, des interventions professionnelles et des pratiques seront abordées afin de développer cette spécialisation. Différents thèmes vont être développés, répartis sur différentes périodes en fonction de la saisonnalité et des travaux réalisés sur les exploitations supports.

Délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des 2 Unités Capitalisables obligatoires et 1 Unité Capitalisable optionnelle. Les UC sont acquises pour 5 ans, délai maximum pour obtenir le diplôme.

Les métiers

- Polyculteur élevage
- Eleveur de bovins
- Eleveur sélectionneur en production bovine
- Responsable d'élevage
- Salarié(e) hautement qualifié(e)

Chiffres clés

- Nombre de candidats en formation (n-2) : 1
- Nombre de candidats présentés aux examens(n-2) : 1
- Taux de réussite (n-2) : 100 %
- Taux de mention : NC
- Taux de rupture brut : 0 %
- Taux de rupture net : 0 %
- Taux d'insertion professionnelle (n-2) : NC
- Taux de satisfaction (n-2) : 67,62 %

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFPPA de VIRE

Route de Caen

CS 46001

VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Contactez le secrétariat du CFPPA

02.31.66.30.20

cfppa.vire@educagri.fr

